

209C1314
FR0004155885-OP024-A03

23 octobre 2009

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.
- Suspension de la cotation des actions de la société.

VALTECH
(Euronext Paris)

1 - Le 23 octobre 2009, à 17 heures 05, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société de droit belge SiegCo (1), a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société VALTECH.

L'initiateur détient à ce jour 4 227 463 actions VALTECH représentant 4,77% du capital et des droits de vote de la société (2).

La société SiegCo s'engage irrévocablement à acquérir au prix unitaire de **0,40 €** la totalité des 84 440 895 actions VALTECH existantes non détenues par elle ainsi qu'un maximum de 1 423 500 actions susceptibles d'être créées par l'exercice d'options de souscription d'actions (3), soit au total un maximum de 85 864 395 actions VALTECH.

Le projet d'offre n'est assorti d'aucun seuil de renonciation.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

2 - La cotation des actions VALTECH est suspendue jusqu'à nouvel avis.

La publication du présent avis marque le début de la période d'offre en application de l'article 231-14 du règlement général. Les dispositions réglementaires relatives aux interventions sur les titres concernés par l'offre publique (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations d'intervention sur ceux-ci (articles 231-44 à 231-52) sont applicables.

-
- (1) Contrôlée par la société de droit belge Verlinvest (laquelle est contrôlée par le groupe familial des descendants de Guillaume de Spoelberch, Elisabeth Teichen et Gustave de Mevius).
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 88 668 358 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.